

Les parcours **VAE** en Nouvelle-Aquitaine en 2016











CERTIFICATION

Les parcours VAE en Nouvelle-Aquitaine en 2016

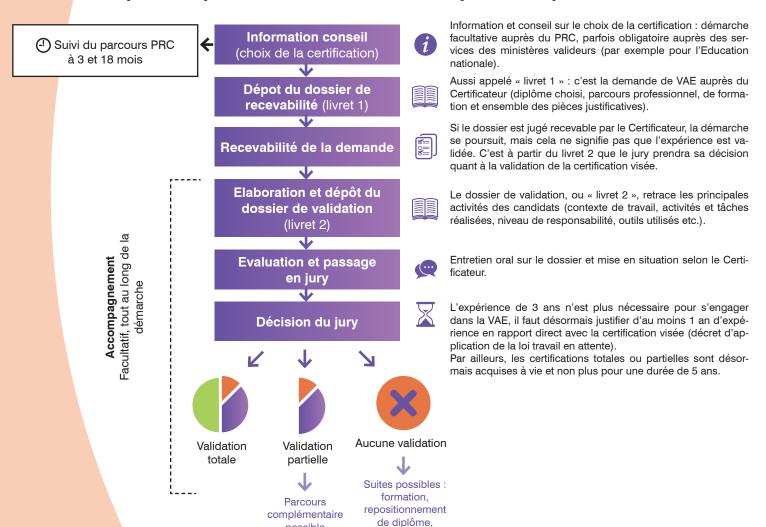
Depuis la loi du 17 janvier 2002 qui a créé la Validation des acquis de l'expérience (VAE), il est possible de faire reconnaître son expérience et d'obtenir une certification (diplôme, titre professionnel et certificat de qualification professionnelle). La loi du 5 mars 2014 sur la réforme de la formation professionnelle puis celle du 8 août 2016 dite « Loi travail » ont modifié et précisé certaines dispositions. Enfin, le décret d'application du 4 juillet 2017 détermine les règles de calcul de la durée d'exercice des activités en milieu professionnel. Le cadre actuel de la VAE a pour objectif de rendre l'accès à ce dispositif plus aisé.

Le dispositif de VAE offre des modalités de parcours qui peuvent varier en fonction des individus. Le profil des candidats, la certification visée, leur secteur d'activité d'origine, le fait d'être accompagné ou de bénéficier d'un entretien conseil en PRC sont autant de facteurs qui peuvent influencer les parcours. Sur leur durée, mais également sur la probabilité d'achever la démarche ou de valider la certification demandée.

Ainsi, plusieurs études ont été réalisées par l'Observatoire des parcours VAE en Nouvelle-Aquitaine. Ce « Cap sur l'essentiel » synthétise l'ensemble des résultats des travaux 2017 réalisés par Aquitaine Cap Métiers :

- Tableau de bord sur les bénéficiaires des Points Régionaux Conseil en Nouvelle-Aquitaine entre 2014 et 2016 : caractéristiques du public reçu, objectifs des démarches VAE engagées, issue du conseil VAE et situation des bénéficiaires après un entretien-conseil.
- Tableau de bord sur la certification et les parcours VAE en Nouvelle-Aquitaine : recevabilité, jury, accompagnement des demandeurs d'emploi, parcours VAE.

Les étapes d'un parcours de Validation des Acquis de l'Expérience



nouvelle démarche VAE...

possible



Les bénéficiaires des Points Régionaux Conseil VAE en Nouvelle-Aquitaine entre 2014 et 2016

Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'Aquitaine, le Limousin et le Poitou-Charentes sont réunis au sein d'une même collectivité, la Région Nouvelle Aquitaine. Dans ce contexte, un nouveau marché PRC est en place depuis janvier 2017 pour garantir sur l'ensemble du territoire la promotion du dispositif d'information conseil en VAE, en particulier auprès des publics les plus fragiles.

Les PRC ont donné annuellement entre 6 900 et 8 200 entretiens-conseil (une personne peut avoir bénéficié de plusieurs entretiens). Toutefois, le nombre de personnes s'informant sur la VAE est, dans les faits, supérieur car les ministères certificateurs peuvent accueillir directement les personnes intéressées.

Bien qu'optionnel, le passage par un PRC constitue la première étape d'un parcours VAE. Le consei<mark>ller transmet au candidat les éléments qui lui permettent de vérifier si son projet VAE est solide, de définir les certifications qui peuvent y correspondre, de connaître le parcours à suivre et les possibilités de financement. Il peut ensuite envisager avec le PRC une orientation vers une ou plusieurs certifications *via* la VAE, ou vers une autre action ou démarche.</mark>

Au-delà du conseil préalable, les conseillers peuvent être amenés à accompagner des candidats pour la constitution du Livret 1.

Les PRC ont proposé des actions de suivi à 3, 6 ou 18 mois selon les territoires. Dans le cadre du marché en cours, les PRC ont également une mission de sensibilisation des entreprises pour les amener à intégrer la VAE dans leurs outils de GRH.

■II Plus de 21 000 personnes reçues dans un PRC néo-aquitain entre 2014 et 2016

Principalement des **femmes** (65 %)



Moyenne d'âge 40,4 ans

Plus de la moitié de demandeurs d'emploi

23 % des personnes conseillées dans un PRC n'en sont pas à leur première démarche VAE 61 % de niveaux IV et V

40 % réside en Charente-Maritime

ou

Gironde

Une majorité issue du secteur

tertiaire

Commerce, Santé et action sociale notamment

6 % reçus dans le cadre d'une démarche entreprise.



Evolution du nombre d'entretiens conseil entre 2015 et 2016





34 % des demandes VAE font suite à la recherche d'informations (internet, presse, etc.) par le candidat lui même. 33 % font suite au conseil d'un prescripteur.



Les objectifs des démarches VAE engagées : recherche d'emploi et sécurisation des parcours professionnels

Plus du tiers des personnes reçues en PRC inscrivent leur démarche dans le cadre **d'une recherche d'emploi**.

Objectifs visés par les personnes reçues en entretien conseil en 2016	
Recherche d'emploi	38 %
Promotion professionnelle	18 %
Changement d'emploi ou réorientation	18 %
Reconnaissance personnelle	13 %
Maintien dans l'emploi	9 %
Accès à une formation	5 %

Un décalage « logique » entre le niveau détenu et le niveau visé

- Un peu plus de la moitié vise un niveau supérieur. La majorité cible une progression d'un seul niveau de formation par rapport à leur niveau antérieur.
- Pour les anciens territoires Aquitaine et Poitou-Charentes, une partie des bénéficiaires d'un conseil VAE visent des certifications de niveau inférieur à leur niveau actuel de qualification. Certains visent un niveau équivalent. Le bénéfice recherché pourrait donc être l'acquisition d'une certification dans son domaine d'activité et non une progression du niveau de formation.



Niveau I (Bac +5 et plus) Niveau II (Bac +3 et 4) Niveau III (Bac + 2) Niveau IV (Bac) Niveau V (CAP, BEP) * certains niveaux ne sont pas renseignés

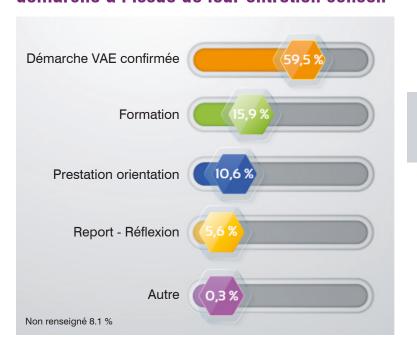
Les 5 certifications les plus visées lors d'un conseil VAE*

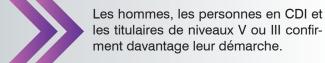
- Diplôme d'État Aide-soignant
- CAP Petite enfance
- BTS Management des unités commerciales
- Diplôme d'État Accompagnant éducatif et social spécialité « accompagnement de la vie à domicile »
- Diplôme d'État Auxiliaire de puériculture
- * En ex-Aquitaine et ex-Poitou-Charentes. Données ex-Limousin non disponibles.



Les personnes reçues en entretien conseil PRC en ex-Aquitaine ont porté leurs choix vers plus de 900 certifications différentes.

■II 6 personnes reçues sur 10 dans les PRC néo-aquitains souhaitent confirmer leur démarche à l'issue de leur entretien conseil







■II Poursuite de la démarche après un entretien conseil dans un PRC

Situation à 3 mois des bénéficiaires d'un conseil VAE en ex-Poitou-Charentes :

Plus de 1 230 bénéficiaires d'un conseil VAE ont répondu à l'enquête par questionnaire de situation à 3 mois en 2016.

- Parmi eux, 531 répondants, soit 43 %, avaient retiré leur dossier de recevabilité 3 mois après leur conseil VAE.
- 5 % des répondants avaient décidé d'abandonner ou de reporter leur projet VAE.
- 21 % des répondants avaient engagé, par ailleurs, des démarches pour suivre une formation.
- Par ailleurs, 52 % d'entre eux indiquaient avoir pu obtenir des réponses à leurs questions.

Situation à 6 mois des bénéficiaires d'un conseil VAE en ex-Aquitaine :

Plus de 2 500 bénéficiaires d'un conseil VAE ont répondu à l'enquête par questionnaire de situation à 6 mois. Près de la moitié (48 %) des répondants à l'enquête avaient poursuivi leur démarche, soit 1 232 personnes. Parmi ces dernières :

- 36,3 % ont déposé une demande de validation.
- 28,9 % ont pris contact avec l'organisme valideur.
- 26 % sont en phase d'accompagnement.
- 3,2 % sont passés en jury.
- 2,8 % vont passer en jury.
- 2,8 % ont déposé un Livret 2.

Situation à 18 mois des bénéficiaires d'un conseil VAE en ex-Poitou-Charentes :

Plus de 700 bénéficiaires d'un conseil VAE ont répondu à l'enquête par questionnaire* de situation à 18 mois en 2016 :

- 42 % ont changé de situation professionnelle.
- 37 % ont engagé une démarche de VAE.
- 26 % ont engagé des démarches pour suivre une formation.
- 23 % ont engagé des démarches « orientation, reconversion professionnelle, emploi ».
- 19 % sont accompagnés pour la rédaction de leur livret 2.
- 14 % sont passés en jury.

^{*} Les % ne peuvent pas être cumulés car il s'agit de plusieurs questions différentes.



■II Plus de 5 700 candidats ont entamé une démarche VAE auprès d'un certificateur néo-aquitain en 2016

1 • Information conseil

2 • Suivi

3 • Dépôt du livret 1

4 • Recevabilité de la demande

5 • Jury (après dépôt du livret 2) 6 • Parcours complémentaires



5710 livrets 1 déposés en 2016 en Nouvelle-Aquitaine (hors DRAAF, DRAC, DIRM, DREAL, Défense, Chambres des Métiers et

d'Agriculture).



Forte représentation de la Gironde (28%) Charente-Maritime (12%)

Pyrénées-Atlantiques (10%)



Principalement des (76 %)

Profil type



salariées

Moyenne d'âge

40,4 ans

De niveau

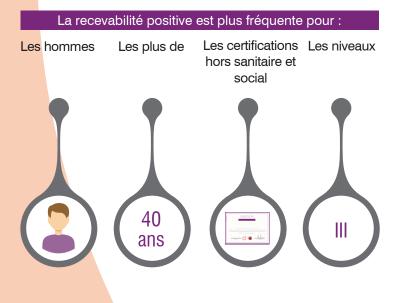
L'Education Nationale et le ministère des Affaires Sanitaires et Sociales traitent la plus grande part des dossiers (respectivement 28 % et 26 %), suivis du ministère du Travail (23 %).

Les 5 certifications les plus demandées en 2016 en Nouvelle-Aquitaine :

- DE Aide-soignant
- DE Accompagnant éducatif et social
- TP Assistant de vie aux familles
- DE Educateur spécialisé
- CAP Petite enfance

1 • Information conseil 2 • Suivi 3 • Dépôt du livret 1 4 • Recevabilité de la demande 5 • Jury (après dépôt du livret 2) 6 • Parcours complémentaires

88 % ont obtenu une décision de recevabilité positive.



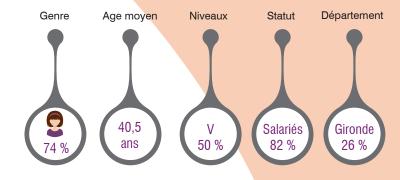




■II Plus de 2 900 candidats présentés en jury en 2016 en Nouvelle-Aquitaine

(hors DRAAF, DRAC, DIRM, DREAL, Défense, Chambres des Métiers et d'Agriculture).

Comparé au profil des candidats ayant déposé un livret 1 : plus faible proportion de femmes et légèrement plus de candidats de niveaux V présentés en jury.



Parmi les candidats passés en jury :

13,5 %
aucune
validation

25,5 %
validation
partielle

a pour

La validation totale est plus fréquente pour (en part):

La validation partielle est plus fréquente pour (en part) :

Les femmes Les moins de Les certifications visées :





- Diplôme d'Etat Aidesoignant
- Diplôme d'Etat Auxiliaire de puériculture

Les salariés Les



CAP Petite enfance

Certifications les plus

CAP Cuisine

validées :

- Diplôme d'Etat Moniteur éducateur
- BTS Management des unités commerciales



A noter : en 2015, au niveau national, 60 % des candidats présentés en jury ont obtenu une validation totale, 27% une validation partielle (données DARES).

Les 5 certifications les plus délivrées en 2016 (en volumes)



DE Auxiliaire de Vie Sociale



Les validations totales sont plus

fréquentes entre entre 12 et 24 mois.

Lorsque le délai est inférieur à 6 mois,



DE Aide Médico-Psychologique







12 mois Durée moyenne entre la recevabilité positive et le passage en jury entre 2014 et 2016.

ou supérieur à 24 mois, les refus sont plus fréquents.

- 21 % parviennent à se présenter en jury dans les 6 premiers mois.
- 37 % y parviennent entre 7 et 12 mois et 37 % entre 12 et 24 mois.
- 5 % mettent plus de 24 mois



2 • Suivi

3 • Dépôt du livret 1

4 • Recevabilité de la demande

5 • Jury (après dépôt du livret 2)

6 • Parcours complémentaires

III Les parcours complémentaires

Après une validation partielle

Après un refus de validation



95 % obtiennent à nouveau une validation partielle



 $\mathbf{5}~\%$ obtiennent une validation totale



98 % obtiennent un nouveau refus



1 % obtiennent une validation partielle



 $1\ \%$ obtiennent une validation totale



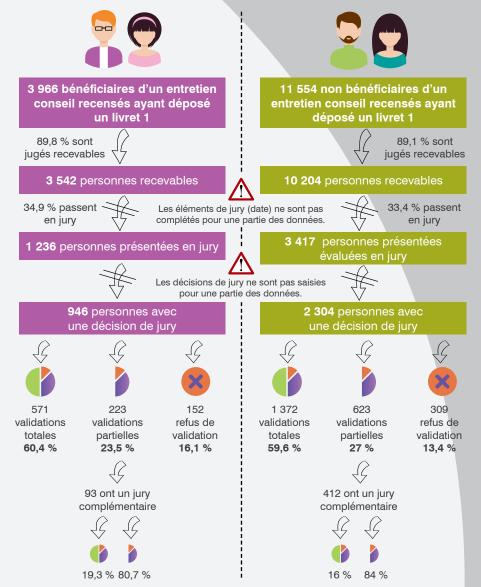


Le parcours d'un échantillon de candidats de l'entretien conseil PRC jusqu'au jury

Parcours de 3 966 candidats ayant obtenu une décision de recevabilité et qui avaient préalablement bénéficié d'un entretien conseil VAE au sein d'un Point régional Conseil néo-aquitain. Ils ont été recensés dans les bases de données des certificateurs ayant transmis des données à l'observatoire à ce jour (données partielles 2014- 2016).

Les données sont non exhaustives et les taux de rapprochement sont à étudier avec précaution. Cet échantillon permet néanmoins d'observer des tendances.





A partir des données disponibles, sur cet échantillon de candidats, il semblerait que les candidats néo-aquitains ayant recours à un PRC :

- Obtiennent plus de recevabilité positive que les autres (+ 0,7 point d'écart, +1,4 en excluant les formations du sanitaire et social).
- Ils se présenteraient également plus en jury que les autres : 34,9 %, contre 33,4 % des non bénéficiaires d'un entretien conseil; respectivement 36 % et 32,9 % en écartant les formations du sanitaire et social.
- Une fois en jury, le taux de validation totale est légèrement supérieur pour les candidats passés dans un PRC (60,4 %, contre 59,6 % pour les autres). Les bénéficiaires d'un entretien conseil PRC obtiendraient moins de validations partielles, mais un peu plus de refus que les autres : 23,5 % de validations partielles et 16,1 % de refus pour les bénéficiaires PRC, contre 27 % de validations partielles et 13,4 % de refus pour les autres. Le profil des personnes reçues par les PRC pourrait être une hypothèse explicative.
- Une fois en jury complémentaire après une validation partielle, les candidats passés en PRC valident plus totalement que les autres.



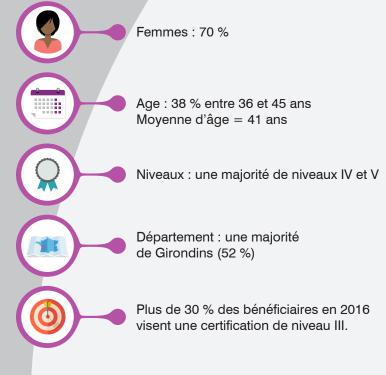
Délai moyen entre l'entretien conseil dans un PRC et le dépôt d'un dossier de recevabilité : **8,6 mois** Délai moyen entre l'entretien conseil dans un PRC et le 1^{er} passage en jury : **19,6 mois**



Zoom sur l'accompagnement financé de la VAE pour les demandeurs d'emploi*

■II En moyenne, entre 2014 et 2016, plus de 370 chèques accompagnement VAE en ex-Aquitaine

Une personne inscrite auprès de Pôle emploi, d'un Cap emploi ou d'une Mission locale, peut bénéficier d'une aide individuelle du Conseil régional, sous forme d'un «chèque accompagnement VAE».



Certifications visées par spécialité de formation sur la période 2010-2015		
Paramédical - Travail social	39 %	
Commerce, et distribution	19 %	
Tertiaire de bureau - Tertiaire spécialisé	16 %	
Hôtellerie - Restauration - Tourisme - Loisirs	9 %	
Autres	18 %	



En moyenne, les bénéficiaires d'un chèque VAE en 2016 disposaient de 18,5 heures d'accompagnement.

92%

Des accompagnements sont réalisés par des structures régionales (ex-Aquitaine).

Plus de la moitié sont notamment réalisés par des organismes girondins et 28 % par des organismes se situant dans les Pyrénées-Atlantiques.



Le coût total de l'accompagnement variait de 300 € à plus de 3 500 €. Il était en moyenne, pour les bénéficiaires d'un chèque VAE en 2016, de près de 1 200 €.



■II En moyenne, entre 2014 et 2016, plus de 350 personnes ont déposé un bon de commande accompagnement VAE par an en ex-Poitou-Charentes

Moyenne d'âge : 42 ans Département : Charente-Maritime

Plus de la moitié des demandeurs de niveaux V et infra

76 % de demandeurs d'emploi indemnisé

En 2016, 417 personnes ont bénéficié d'un accompagnement VAE

« Phase 1 » - Elaboration du dossier de demande

- 316 bénéficiaires d'un accompagnement en 2016.
- En moyenne, les bénéficiaires disposaient de 10,5 heures d'accompagnement pour l'élaboration du dossier de demande (nombre d'heures réalisées).
- Le coût total de cette phase d'accompagnement variait de 75 € à plus de 900€. Il est en moyenne, en 2016, de 620€.

« Phase 2 » - Préparation à l'entretien

- 84 bénéficiaires d'un accompagnement en 2016.
- En moyenne, les bénéficiaires disposaient de 2,3 heures d'accompagnement pour la préparation à l'entretien (nombre d'heures réalisées).
- Le coût total de cette phase d'accompagnement s'élevait au maximum à 180€.
- Il est en moyenne, en 2016, de 133€.

« Phase 3 » - Entretien post jury

- 17 bénéficiaires d'un accompagnement en 2016.
- · Le coût total mandaté de cette d'accompagnement s'élevait au maximum à 150 €.
- Il est en moyenne, en 2016, de 81€.
- A l'issue de cet entretien post-jury, les résultats de validation sont connus (et ont été remontés par l'organisme accompagnateur) pour 12 bénéficiaires : 2 personnes ont obtenu une validation totale, 7 une validation partielle, 3 n'ont validé aucun



722 bénéficiaires d'un accompagnement VAE recensés dans les bases de données des Certificateurs entre 2014

- 72 % d'entre eux ont été conseillés par un PRC entre 2014 et 2015.
- Les bénéficiaires d'un accompagnement VAE se présenteraient plus en jury que les autres.
- · De plus, une fois en jury, les bénéficiaires d'un accompagnement VAE obtiennent des validations totales plus fréquentes que les autres. 64 % ont une validation totale et 20 % une validation partielle (contre 59 % et 27 % pour les non bénéficiaires d'un accompagnement VAE).



A noter : les candidats visant une certification du domaine de la santé et du social sont proportionnellement beaucoup moins nombreux à bénéficier d'un accompagnement VAE financé (27 %, contre 54 % hors accompagnement région). A l'inverse, ceux visant une certification du domaine Comptabilité-Gestion, Accueil-Hôtellerie-Tourisme et Coiffure-Esthétique sont proportionnellement plus nombreux. Ceci peut expliquer en partie ces résultats (les candidats sur des certifications de la santé affichent en effet des taux de validation totale inférieurs à la moyenne).

Sources : données des points régionaux conseil et certificateurs, bases RésoVAE et RésoValideur, traitement Aquitaine Cap Métiers.

Pour en savoir plus avec Aquitaine Cap Métiers :

www.aquitaine-cap-metiers.fr/web/guest//observatoire des parcours vae en aquitaine www.aquitaine-cap-metiers.fr/web/guest/situation/salarie/valider-vos-acquis www.aquitaine-cap-metiers.fr/web/guest/comprendre_la_vae

Vos contacts en Nouvelle-Aquitaine

http://www.aquitaine-cap-metiers.fr/web/guest/services/valider-son-experience/voscontacts-en-aquitaine

Le portail de la VAE : www.vae.gouv.fr

Retrouvez l'ensemble de nos études et statistiques sur :

www.aquitaine-cap-metiers.tr

Rubrique Les outils pour les professionnels / Etudes et statistiques





« Cap sur l'essentiel »

Aquitaine Cap Métiers - Carif-Oref Aquitaine 102 avenue de Canéjan - 33600 Pessac Tél. 05 57 81 45 65 www.aquitaine-cap-metiers.fr

Rédaction:

Service OREF - Études

Coordination: Angélique Cayrac

Rédaction - Analyse : Émilie Duclos - Elodie Rouget

Cartographie - Statistiques : Emilie Duclos - Elodie Rouge Rouget

Service Expositions - Editions - Ressources
Coordination : Olivier Maurice Conception graphique / PAO: Camille Aegerter

Crédit photos: Fotolia

Toute utilisation des informations de ce document doit mentionner les sources, la date de référence des données et la mention « Réalisation Aquitaine Cap Métiers ».



Aquitaine Cap Métiers - Pessac - n° Siren : 509253357 - crédits photos : ©Fotolia février 2018 - IPNS/Ne pas jeter sur la voie publique

Toutes les ressources pour choisir le bon cap

La plate-forme téléphonique régionale d'information sur la formation pour tous les Aquitains.

0800 940 166 Service & appel gratuits

Les Expositions de découverte des Métiers, les Coups de projecteur, les Zooms sur les Métiers. Centrale de réservation 05 57 81 58 71

ou www.aquitaine-cap-metiers.fr

Des espaces de « ressources » pour le grand public pour s'informer sur la formation, les métiers, la création d'entreprise : les Espaces Métiers Aquitaine

Des ressources documentaires et une bibliothèque numérique « Caplibris » réservées aux professionnels de la formation, de l'éducation et de l'orientation.

Cap Métiers Formation : programme de professionnalisation pour les acteurs de la formation, de l'orientation et de l'emploi.

L'Observatoire régional emploi-formation (OREF).

Un portail web dédié à l'information sur la formation, l'éducation, l'orientation et les métiers en Aquitaine.



Association régionale pour la formation, l'orientation et l'emploi

Aquitaine Cap Métiers Centre Régional Vincent Merle 102 avenue de Canéian - 33600 Pessac Tél.: 05 57 81 45 65

contact@aquitaine-cap-metiers.fr









